

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|--|-----------------------|
| <input type="radio"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="radio"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="radio"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-826014

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

12650

Société :

12 Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

KHOUKH

SUSSATA

199857

Date de naissance :

3 Juin

1985

Adresse :

Résidence Les Orchidées 3 Apt 6 Z.S
Mohammed V

Tél. :

06.13.27.60.95

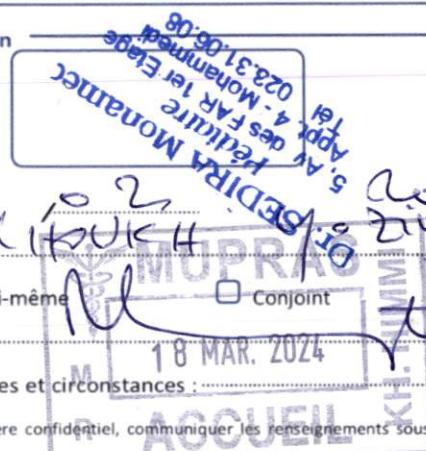
Total des frais engagés :

4388

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

20/02/24

Nom et prénom du malade :

KHOUKH

Age: 25
Enfant

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie :

18 MAR. 2024

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare

avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Mohammedia

Le : 20/02/2024

Signature de l'adhérent(e) :

Qay

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/02		G	250.	00/01/2008 Dr. SIDI MAMADOU Médecin traitant au 1er Etage
20/02/24		G	200.	00/01/2008 Dr. SIDI MAMADOU Médecin traitant au 1er Etage
1/3/24		G	200.	00/01/2008 Dr. SIDI MAMADOU Médecin traitant au 1er Etage

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ALAHADIA RUE LES PHARMACIES N° 10 TELE: 05 23 32 01 10	20/02/24	124,00
LA GRANDE PHARMACIE ROUTE QUATRE SAISONS DOCTEUR EN PHARMACIE WARDA 100 HASSI MOHAMMEDIA	21/03/24	64,80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>			
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>			
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>			
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>			
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>			
O.D.F PROTHESES DENTAIRES				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>			
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>			
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>			
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>			
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION			

Dr Mohamed SEDIRA
PEDIATRE

Prématuré - Nouveau Né - Nourrisson - Enfant
Diplômé de la faculté de Médecine de Paris
Médecine de Sport

15, Avenue des F.A.R.
1er étage App. N° 4 - Mohammedia
Tél. : C. : 05 23 31 06 08
Urgence : 06 63 44 32 71



الدكتور محمد سدرا
طب الأطفال
الرضيع - الأطفال
خريج كلية الطب بباريس
الطب الرياضي

15 شارع الجيش الملكي
الطاویق الأول - شقة رقم 4 - المحمدية
العيادة : 05 23 31 06 08
المستعجلات : 06 63 44 32 71

Mohammedia, le

26/02/2008

Weltoukh. ya3id.

25.00

4.

NAURUS

99.00

Pharmacie Anajm SARL AU
RES. LES PERLES DE RIM TRIAA
HMM. 2 N° 1 - TRANSOURIA
Tel: 05 23 31 06 08

4.

ENPAETEN

Nez - Zygote

3.

mo le old

124.00

Am Nell

Dr. SEDIRA
Téléphone: 05 23 31 06 08
Mobile: 05 66 42 22 33
Email: drsedira@yahoo.fr

LOT : 3629
PER : 10 - 25
P.P.V: 25 DH 00



7640185010086

LOT: 2301106C
DLC: 26/04/2025
PVC: 99,00 DHS

Dr Mohamed SEDIRA

PEDIATRE

Prématuré - Nouveau Né - Nourrisson - Enfant
Diplômé de la faculté de Médecine de Paris
Médecine de Sport

15, Avenue des F.A.R.
1er étage App. N° 4 - Mohammedia
Tél. : C. : 05 23 31 06 08
Urgence : 06 63 44 32 71



الدكتور محمد سديرة

طب الأطفال

الرضيع - الأطفال

خريج كلية الطب بباريس

الطب الرياضي

شارع الجيش الملكي
الطاقة الأول - شقة رقم 4 - المحمدية
العنادة : 05 23 31 06 08
المستعجلات : 06 63 44 32 71

Mohammedia, le 11/3/24 المحمدية، في :

Khankh yagid'

- F. Ko-pals
1cc a3/10

- Mifelenis
150mg a2/10 au g
64,80
- Zancre jaune
1mg/13kg a3/1 (46+) 5

LA GRANDE PHARMACIE
DOCTEUR ABDERRAHMANE SEDIRA
WADDAI BD LASSAN II
TELE: 0523320110

Dr. SEDIRA
5, Av des F.A.R.
Appart. 4 - Mohammedia
Tél. 023.31.06.08



PPV 64 DH 80

LOT M1561 PER 05/25